

Conseil de Participation du 16 novembre 2017

Personnes présentes : Bertrand Dubois, Françoise Mingeot, Audrey Auspert, Cécile Richard, Anne-Laure Berhin, Stany Dorval, Fabienne Jacqmin, Marie Gouvars.

1. Tour d'horizon des projets en cours

a. Education aux médias dans les classes de 6ème primaire

Une animation, prise en charge par Action Médias Jeunes, a été réalisée cette semaine dans la classe de Monsieur Dominique, elle portait sur les usages d'Internet.

b. Le projet « Ne tournons pas autour du pot »

Le projet est terminé, la question qui se pose est de savoir comment faire perdurer le projet à l'école?

De nouveaux équipements ont été achetés ou commandés (exemple : sanitaires, bacs pour doudous, moufles etc, travaux de peinture, ...).

En termes d'animation, rien de spécifique n'est prévu pour l'instant mais la propreté et le respect de l'intimité font partie des compétences que les enseignant(e)s ont pour objectif de faire acquérir aux enfants.

c. Evaluation « sans point »

La réflexion continue. La prochaine formation des enseignants portera sur la communication parents/enseignants et donc, notamment, sur la communication de l'évaluation de l'enfant entre ces deux acteurs.

d. L'école du dehors

Madame Françoise est entrée de plain-pied dans ce projet : elle a aménagé une « classe du dehors » avec 25 souches installées dans le bois au-dessus de l'école, elle s'y rend avec sa classe tous les jeudis et les retombées sont très positives aussi bien pour les enfants (émerveillement, sérénité) que pour l'enseignante.

Les classes de P1/P2 ont également fait la classe dehors au mois d'octobre avec des étudiants sur des thématiques géographiques et scientifiques (vivant, non vivant). Madame Fabienne projette d'y retourner toutes les 3 semaines environ.

2. Apprentissage des langues

Le choix de la langue opéré par l'école il y a quelques années, à savoir ne proposer que l'anglais (voir PV du 16/11/2016 pour l'historique de ce choix) est régulièrement questionné par certains parents. Certains pensent qu'il serait plus

pertinent pour les enfants d'apprendre le néerlandais. Les arguments invoqués peuvent être très divers (profiter de la « malléabilité » du cerveau infantile pour le mettre en contact avec une langue « difficile », proposer une langue parlée dans notre pays, ...).

Bertrand distribue en séance un document du FEDEFOC qui propose un état des lieux de « L'apprentissage des langues modernes à l'école fondamentale ».

Ce document, parmi d'autres informations, pointe la difficulté pour les écoles de proposer plusieurs langues aux enfants, et donc la nécessité fréquente de n'en proposer qu'une seule.

Autre point important rappelé dans ce document : l'objectif poursuivi par cet apprentissage d'une langue moderne :

- éveiller l'intérêt pour une autre culture
- promouvoir l'audace et le plaisir de s'exprimer dans la langue de l'autre
- exploiter la souplesse de l'oreille d'un enfant pré-pubère ainsi que sa spontanéité.

On comprend aisément que cet objectif peut être atteint quelle que soit la langue apprise.

Pour les participants à cette réunion, l'idéal serait que les enfants puissent « goûter » aux deux langues > ne serait-il pas possible de leur proposer l'anglais en P5 et le néerlandais en P6 (par exemple)? Bertrand va interroger le SEGEC sur ce point.

Certains établissements font d'autres choix. Exemples : école de Jambes qui met en oeuvre le projet « Eveil aux langues », pris en charge par les enseignants, qui consiste à mettre les enfants de toutes les années en contact avec des langues étrangères (comptines, affiches, ...) ; école d'Erpent qui propose 4h de langue moderne aux élèves.

Rappelons également que l'apprentissage d'une langue en primaire n'oblige en aucun cas l'élève à poursuivre dans cette langue en secondaire.

3. La sécurité lors des déplacements en voiture (excursion)

Les règles de la sécurité routière s'appliquent bien entendu. Un enfant peut être installé devant s'il est sur un rehausseur (obligatoire ou non en fonction de sa taille). Les parents qui assurent les déplacements n'ont pas toujours suffisamment de rehausseurs > il serait bien que l'école en possède un petit stock > l'AP va réaliser une collecte de rehausseurs.

Par ailleurs, un enfant dont les parents ont souhaité qu'il ne puisse être véhiculé par un autre parent ne pourra pas participer à l'activité et restera à l'école.

4. Les anciens élèves qui sont accueillis dans la cour

Certains anciens élèves accueillis dans le cours en fin de journée sortent leur gsm > Madame Françoise demande si elle peut leur demander de ranger leur gsm puisque ceux-ci sont interdits dans l'école pour les élèves. Bertrand répond par l'affirmative.

Par ailleurs, les élèves du secondaire qui attendent sur le trottoir devant l'école créent parfois des tensions avec les élèves présents à la garderie > Madame Françoise leur demande d'attendre plus loin, au-delà du bâtiment de l'école.

5. Le renouvellement du CP

Il est décidé que le CP est mis en place pour deux années scolaires (pour les parents) et pour quatre années scolaires (pour les enseignants).
De nouveaux représentants des parents devront être choisis pour mai 2018.

Calendrier des réunions :

Mardi 16 janvier 2018 à 16h

Lundi 12 mars 2018 à 20h

Mercredi 16 mai 2018 à 20h